



Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 24 septembre 2024

Pierre RAUZADA
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : sincères remerciements.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°85 B

A l'attention de madame Marielle PERRIN
Adjointe à la Maire du 5e Adt

Madame,

Je vous écris car je veux sincèrement vous remercier d'avoir accepté et soutenu la demande de mon Association, demande contenue dans la Fiche N°85 A en date du 25 juillet 2022.
Cette fiche demandait la création d'un espace de stationnement sur chaussée pour les scooters et motos place Gerson.

En effet, tous les jours, des motos stationnaient sur le trottoir de la place Gerson, tout près de l'entrée de l'église Saint-Paul. La raison en était fort simple : alors qu'il existait 35 places de stationnement pour voitures dont 3 pour PMR, 5 arceaux pour vélos, 1 grand espace de livraisons, il n'y avait aucune place de stationnement sur chaussée pour les scooters et motos sur toute l'étendue de la place Gerson.

D'ailleurs, il n'en existe aussi toujours aucune sur toute la rue Saint-Paul.

Vous avez soutenu notre demande et un aménagement vient d'être créé à l'endroit même où ce stationnement illégal se produisait sur trottoir : → photos page 2. Grand merci à vous. Grand merci aussi aux Services.

Certes, ce fut long, très long, mais cet aménagement permet d'espérer que les 2RM ne stationneront désormais plus sur le trottoir de la place Gerson.

Comme il est aussi à espérer que la Ville de Lyon d'obédience écologique aura un jour le vrai courage politique de faire payer le stationnement sur chaussée aux scooters & motos, ce que font d'ailleurs certaines municipalités en France pourtant classées « conservatrices » sur l'échiquier politique.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS / Adjoint au Maire de Lyon
- M. Norbert KELLER-MAYAUD / Directeur Mobilité Urbaine – Ville de Lyon
- M. Yves DEAL / Président Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Le Progrès Quartiers

AVANT / APRÈS

